

## Retraites et personnes âgées

### I) L'enjeu

La France connaît aujourd'hui 13 millions de retraités. Dans dix ans, ce chiffre dépassera les 15 millions. À la même date, le nombre de personnes âgées de plus de 85 ans aura progressé de 75 % soit 800 000 supplémentaires.

- Pour l'heure le financement des retraites. A structures inchangées demeure un problème, le déficit de la branche vieillesse se creusera dans les années à venir en raison même des impasses de la loi Fillon. Les injustices s'aggravent de jour en jour et le risque de paupérisation des personnes âgées est là. On dénombre déjà fin 2006 environ 1 million de personnes âgées sous le seuil de pauvreté. Le développement des avantages de toute nature consentis aux systèmes parallèles par capitalisation fragilise le système par répartition des retraites.
- La prodigieuse progression de l'espérance de vie, trente ans en un siècle, ne doit pas se transformer en angoisse pour les personnes âgées et leur famille. La dépendance et la semi-dépendance ne peuvent plus être perçues comme des données marginales.
- Le départ en retraite ne doit plus être vécu comme un couperet séparant activité et inactivité sociale alors qu'aujourd'hui un homme ou une femme cessant son activité professionnelle dispose en moyenne de plus de 20 ans d'espérance de vie devant lui ou devant elle. La revendication d'une vie et d'une implication sociale est légitime pour les retraités.

### II) Les propositions de la droite

La réflexion et les propositions de la droite ne sont pas à la hauteur des transformations en cours, des attentes sociales.

- La droite ne comprend pas l'aspiration de tous les partenaires sociaux à une vraie renégociation du dispositif Fillon parce qu'elle refuse d'admettre son échec.

Elle confirme sa préférence pour les systèmes d'épargne et de capitalisation qui génèrent inégalités et incertitudes et affaiblissent financièrement le régime général.

- Elle envisage, au nom du libre choix, le recul de l'âge de la retraite à 70 ans tout en cautionnant l'éviction du marché de l'emploi des salariés de plus de 50 ans, qui ne demandent pourtant qu'à travailler. Elle ne perçoit pas l'ampleur de la révolution de société que représentent les progrès de l'espérance de vie. L'aspiration à une retraite non seulement décente mais citoyenne, la prévention et la prise en charge de la dépendance, inévitable chez les nonagénaires et les centenaires de plus en plus nombreux, le droit à l'égalité d'accès à la santé représentent des exigences profondes et justes. Depuis 5 ans, et encore aujourd'hui, la droite se montre incapable d'assumer la formidable innovation qu'est l'allocation personnalisée d'autonomie, préférant délibérément laisser les départements en première ligne, et désengageant l'État par dogmatisme.



### III) Les réponses de Ségolène Royal

Elle souhaite de vraies négociations avec tous les partenaires concernés sur tous les aspects de la retraite sans rien laisser dans l'ombre, sans passage en force. C'est le gage de la réussite.

- Elle veut mettre au cœur du débat les questions de pénibilité des métiers, de précocité des carrières, de réduction des inégalités d'espérance de vie encore très vivaces selon les catégories socio-professionnelles. Elle entend réhabiliter l'emploi durable et pérenne respectueux du salarié et justement rémunéré, préalable indispensable au financement de retraites décentes pour tous.
- Elle entend rapprocher à termes le niveau garanti des retraites de celui du SMIC qui sera lui-même sensiblement relevé au cours de la prochaine législature, tout en proposant une majoration de 5 % dès cette année pour les retraites inférieures à 985 euros.
- Surtout, le développement d'une politique innovante et ambitieuse est indispensable pour répondre et anticiper les puissantes transformations consécutives au bond de l'espérance de vie.
- Il convient de proposer une action permettant à un grand nombre de retraités de trouver leur place et d'être utiles à une société qui a besoin de leur expérience et de leur compétence. La profonde réforme du comité national des retraités et des personnes âgées dans le sens d'une meilleure représentation contractuelle des associations concernées, s'impose.
- Une autre politique de santé mieux adaptée aux patients les plus âgés est nécessaire. Les phénomènes vieillissement apparaissent souvent de manière progressive : un développement de la prévention et une meilleure formation à la gériatrie ont donc toute leur place. Il faut enfin prendre à bras le corps à partir de ce que la gauche a créé, l'APA, le défi de la dépendance, compte tenu de la progression attendue des personnes de plus de 85 ans.
- C'est pourquoi, Ségolène Royal préconise :
  - un effort de solidarité nationale de sorte que l'État finance bien l'APA à concurrence de 50 % des besoins, conformément aux engagements pris en 2001 et abandonnés depuis par la droite ;
  - la création de 10 000 places par an de services de soins infirmiers à domicile. La politique d'aide au maintien à domicile reste la priorité des personnes concernées et la solution la moins onéreuse.
  - la création de 10 000 places par an en établissements, pendant toute la durée de la législature.
  - une politique d'amélioration des services rendus en accordant une priorité au recrutement et à la formation des personnels. Cette action devrait conduire à une plus grande attractivité des carrières sanitaires et sociales au service des personnes âgées.
  - un traitement à la fois sérieux et indispensable du problème du « reste à charge » pour les familles qui doivent assumer le coût d'un hébergement en établissement.
- La cohabitation simultanée de 5 générations, des arrières-arrières petits enfants au arrières-arrières grands-parents sera de plus en plus fréquente. Le défi de la solidarité entre générations est à coup sûr l'un des tous premiers, auquel notre société doit se préparer à répondre collectivement.

**Une France juste, c'est une France qui reconnaît  
la place et le rôle des personnes âgées**

